


PARTIR POUR SES ETUDES

Vous partez étudier 1 ou 2 semestres dans l'un des établissements partenaires de l'université de Nîmes. Vous ne perdez pas de temps : cette mobilité est reconnue par votre établissement d'origine et les **notes obtenues validées dans le cadre du diplôme français**. Vous intégrerez le semestre ou l'année supérieure à votre retour de mobilité. Aucun droit à payer à l'arrivée : l'inscription s'effectue avant le départ dans votre établissement en France. La mobilité vous permettra de :

- * Découvrir, de l'intérieur, une autre culture
- * Devenir plus autonome et découvrir une autre façon de vivre, travailler et étudier dans un autre pays
- * Parfaire vos compétences linguistiques
- * Mettre en œuvre vos capacités d'adaptation (à un autre mode de vie, d'enseignement, ...)
- * Vous constituer un réseau international (d'amitiés notamment)


Selon [l'Agence Erasmus+ France](#) , "toutes les qualités précitées sont recherchées par les recruteurs et l'expérience de l'international est un critère important de recrutement. L'enquête révèle que 54% des anciens étudiants Erasmus estiment que leur mobilité leur a permis d'obtenir leur premier emploi." Ces qualités sauront également convaincre les recruteurs si votre mobilité a été effectuée hors Europe.

La durée minimum d'une période d'études à l'étranger est de 3 mois et la durée maximum de 12 mois. **Cependant, le retour d'expérience des étudiants montre que pour mettre réellement à profit l'expérience de la mobilité, il vaut mieux partir pour une année universitaire complète (2 semestres).**

LA MOBILITÉ POUR ÉTUDES PEUT SE RÉALISER:

L'université de Nîmes est titulaire de la Charte Erasmus.

Grâce à cette charte, l'université peut participer au programme Erasmus.

Erasmus+  est un programme de l'Union européenne. Il vous offre la possibilité d'étudier dans un autre pays d'Europe pendant une période de 3 mois à 12 mois. L'établissement d'accueil doit être un partenaire de l'Université de Nîmes.

Conditions pour partir en Erasmus :

- Être inscrit à UNÎMES et avoir validé au moins la première année d'études supérieures.
- Ne pas avoir déjà effectué une mobilité Erasmus Études au cours de ses études supérieures.

L'établissement d'accueil doit être un partenaire de l'Université de Nîmes.

Conditions pour partir dans le cadre d'un accord bilatéral hors Europe :

- Être inscrit à UNÎMES
- Avoir validé au moins la première année d'études supérieures.

Dans la mesure où vous devrez suivre des cours dans une autre langue, rédiger et passer vos examens dans cette autre langue, vous devez avoir au minimum un niveau A2-B1.

Votre niveau de langue sera évalué au début et à la fin de votre période de mobilité.

La plupart des universités partenaires recommandent un niveau B1 dans la langue du pays et/ou en anglais (lorsque les cours sont proposés en anglais).

Certaines universités d'accueil proposent des cours intensifs de la langue du pays en début d'année ou avant la rentrée. Il faut s'y inscrire avant le départ.

Il est donc recommandé de commencer votre préparation linguistique dès que possible, soit en préparant le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLEs), soit en utilisant les méthodes de langues disponibles à la bibliothèque universitaire.



European Funding Guide

Find **money** for your education

